

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMEIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Joël PEYRE
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOARD
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

15

AVIGNON - MUSEES : Approbation du Projet Scientifique et Culturel du Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon

M. NAHOUUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

En 2024 a été signée une convention-cadre entre le musée du Louvre et la Ville d'Avignon, destinée à renforcer leur collaboration et à l'inscrire dans un partenariat inédit pour les deux parties.

En effet, le musée du Petit Palais abrite depuis 1976 le plus important dépôt de peintures du Musée du Louvre en région, une exceptionnelle collection de peintures de primitifs italiens, et donne à comprendre sa relation avec l'art du foyer avignonnais.

Ce dépôt exceptionnel auprès de la ville d'Avignon dès 1976 pouvait être considéré comme le premier acte de décentralisation culturelle.

La convention-cadre stipule notamment que le musée du Louvre et la Ville s'engagent à collaborer à la rédaction d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC) afin de définir une stratégie globale pour le musée du Petit Palais, conformément aux exigences de la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et à la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire du musée en 2026 et dans la perspective d'un chantier de réhabilitation qui permettra de mieux mettre en valeur les collections auprès d'un plus large public.

Lors du Conseil Municipal du 26 juin 2025 ont été présentées les grandes orientations de ce Projet Scientifique et Culturel, leur projet de déclinaison sur le plan des interventions bâtiementaires à entreprendre et leur financement prévisionnel.

Le Projet Scientifique et Culturel vise à redéfinir et réaffirmer l'identité de l'établissement, en vue de la rénovation de son parcours muséographique. Il articule un bilan de la situation, les grandes perspectives à venir (gestion des collections patrimoniales, sécurité, politiques scientifiques, diffusion et médiation, place et modalités d'accueil des publics...), et les moyens susceptibles d'être alloués par la collectivité afin d'y parvenir. Il constitue ainsi un cadre d'accord avec les services de l'État (Service des Musées de France et Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur), lesquels assurent un contrôle scientifique et technique sur la gestion de l'établissement et de ses collections au titre de l'appellation « musée de France », tout en accompagnant le projet en matière de soutien financier.

Les objectifs affichés dans le Projet Scientifique et Culturel du musée du Petit Palais -Louvre en Avignon et partagés par les services du Musée du Louvre et de la Drac Paca qui ont participé à son élaboration, permettront de remettre en lumière ce patrimoine exceptionnel et de stimuler son rayonnement, et contribueront ainsi à l'ambition culturelle forte de la Ville d'Avignon.

Il vous est donc proposé d'approuver ce Projet Scientifique et Culturel.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France,

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu la convention-cadre de partenariat entre le Musée du Louvre et la Ville d'Avignon du 2 avril 2024,

Vu la délibération n° 1 du 26 juin 2025,

Vu le Projet Scientifique et Culturel du Musée du Petit Palais-Louvre en Avignon.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les termes du Projet Scientifique et Culturel du Musée du Petit Palais -Louvre en Avignon ;

- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025

ACTE PUBLIE LE 08/01/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :